

Fiche de poste Directeur(trice) de la régulation

Direction : Direction de la Régulation

Finalités du Poste

1. Définir la stratégie de la Direction régulation afin de remplir les missions de France compétences d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.
2. Organiser, piloter l'activité et animer l'équipe en garantissant la performance et la qualité de service en prenant en compte les orientations et les directives de France compétences.
3. Être le relais entre la Direction générale ou le Ministère de tutelle et les collaborateurs de France compétences et l'interlocuteur(trice) privilégié(e) sur les sujets politiques et à enjeux de son périmètre.

Missions principales du Directeur de la régulation

Décliner les orientations stratégiques en objectifs opérationnels pour sa Direction et assurer le pilotage des mécanismes de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage. A cet égard :

- Apporter une vision globale du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage et proposer des orientations stratégiques en matière de régulation permettant une « auto-régulation » du système via la construction et la diffusion d'une doctrine/orientation.
- Emettre les recommandations au titre des niveaux de PEC pour assurer la convergence des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage entre les branches et la soutenabilité financière du système, en matière de qualité, CPF de transition etc.
- Préparer les textes réglementaires relatifs aux niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage en lien avec la DGEFP, à la démarche qualité de la formation professionnelle et de l'apprentissage.
- Créer et mettre en place l'ingénierie de référentiels, d'outils de reporting et d'appui à destination de l'ensemble d'acteurs internes et externes.
- Assurer la veille, l'observation et la transparence des coûts et des règles de prise en charge de l'alternance ainsi que de l'ensemble des dispositifs de formation dont le CPF.
- Piloter la démarche de reconnaissance des instances de labellisation et contribuer au déploiement de la démarche qualité, et animer le réseau des acteurs concernés.
- Assurer la mission de point national de coordination en matière de l'assurance qualité que France Compétences joue vis-à-vis des institutions européennes et internationales.
- Piloter les appels à manifestations d'intérêt relatifs à des besoins de développement ou de trésorerie consécutifs à des projets de renforcement ou d'extension de l'offre de formation des CFA.
- Piloter le conventionnement avec les Régions au titre des dotations pour le développement de l'apprentissage.
- Organiser et animer des réunions d'information et des groupes de travail (têtes de réseau des CFA, CPNE, OPCO, CTI, HCERES, etc.).
- Suivre les COM Régions/OPCO en matière d'apprentissage.

- Produire des notes pour la Direction Générale sur les thématiques de la Direction de la Régulation.

Organiser l'activité de la Direction et mettre en place des modalités de fonctionnement et les méthodes de travail pour s'assurer que les collaborateurs mènent leurs missions de manière autonome et efficace dans les délais impartis

- Encadrer, animer et coordonner les agents de la Direction.
- Veiller au bon fonctionnement de la Direction et au respect des délais.
- Réguler des relations intra-équipe et inter-équipes afin de préserver la cohésion et l'esprit d'équipe.

Piloter et coordonner les activités de la Direction en garantissant la performance et la qualité de service en prenant en compte les orientations et les directives de France compétences

- Définir la feuille de route annuelle de la Direction.
- Assurer l'adéquation des moyens aux objectifs assignés à la Direction.
- Effectuer le reporting de l'activité de l'équipe en contrôlant les tableaux de bord, analysant les résultats et communiquer les informations et proposer des axes d'évolution à la hiérarchie.

Préparer et animer la commission Recommandations de France compétences :

- Travailler avec les membres de la commission Recommandations sur les délibérations à présenter au Conseil d'administration de France compétences.
- Définir les méthodologies à appliquer sur les recommandations relatives aux NPEC des contrats d'alternance.
- Définir avec le Président de la commission Recommandations le planning de travail annuel de la commission.

Veiller à l'information, l'accompagnement et l'animation des acteurs institutionnels de la formation professionnelle et de l'apprentissage dans le champ des missions de la Direction.

Via la production de notes, d'analyses et d'outils, favoriser l'aide à la décision et l'arbitrage à la Direction générale, aux commissions de France compétences, et des Ministères (DGEFP, DGESCO, DGESIP, DGER, etc.).

Être le relais entre la Direction générale ou le Ministère de tutelle et sa direction afin d'assurer le respect des décisions prises et le bon fonctionnement de France compétences

Organiser des évènements, webinars, séminaires, tables rondes sur des sujets pointus.

Le positionnement du directeur de la régulation

- Rattachement direct au Directeur général
- Membre du comité de direction de l'établissement public

Connaissances et savoir-faire techniques :

- Savoir évaluer les enjeux et définir les orientations stratégiques de l'établissement. Mettre en place des plans d'action.



France compétences

11 rue Scribe - 75009 - Paris

tél. 01 81 69 01 40 - fax 01 81 69 01 42

www.francecompetences.fr

SIRET : 130 024 565 00017 – Code APE : 84 13Z

Autorité nationale de régulation et de financement de la formation professionnelle et de l'apprenti

- Savoir évaluer et anticiper les enjeux stratégiques et opérationnels à moyen terme dans son domaine, créer une opportunité d'action et mettre en place une tactique pour atteindre les buts fixés.
- Savoir animer en favorisant les échanges et l'implication des collaborateurs. Mobiliser, fédérer, motiver, entraîner le groupe vers l'atteinte des objectifs.
- Excellentes aptitudes rédactionnelles et capacités relationnelles.
- Savoir faire preuve d'initiative, de réactivité, de diplomatie, de méthode, de capacité à maîtriser rapidement et à suivre en parallèle des dossiers variés.
- Savoir tenir une position stratégique dans un environnement complexe.

Connaissances métier :

- Solide connaissance métier et approfondie des acteurs et des dispositifs de la formation professionnelle et de l'apprentissage.
- Connaissance approfondie du régime de l'apprentissage et du processus qualité de la formation professionnelle.
- Maîtrise des procédures administratives (délibérations, textes réglementaires, régimes de subventions, marchés publics etc.).
- Connaissance sur le fonctionnement du paritarisme.

Autonomie et responsabilité

- Travaille en totale autonomie sur ses missions sous la supervision du Directeur général et du Directeur général adjoint.

Profil du candidat

Le (La) Directeur(trice) de la régulation dispose d'une expertise et d'une compétence reconnues dans le secteur de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il (Elle) est titulaire d'un diplôme de grande école, master II ou diplôme équivalent, et justifie d'une expérience professionnelle solide dans le secteur des politiques publiques.

Une expérience managériale d'encadrement est un atout pour le poste. Le (La) Directeur(trice) doit être capable d'animer une équipe avec dynamisme et réactivité, et de superviser le travail d'une équipe soumise à des délais très contraints.

Une grande rigueur intellectuelle et la capacité à maîtriser des dossiers ou sujets complexes sont également requises.

Le (La) Directeur(trice) de la régulation doit également posséder d'excellentes qualités relationnelles, le poste amenant à être en contact avec de nombreux interlocuteurs. Il (Elle) doit disposer d'une grande capacité de travail et d'autonomie, tout en sachant s'intégrer dans une équipe de direction dynamique et conviviale.



France compétences

11 rue Scribe - 75009 - Paris

tél. 01 81 69 01 40 - fax 01 81 69 01 42

www.francecompetences.fr

SIRET : 130 024 565 00017 – Code APE : 84 13Z

Autorité nationale de régulation et de financement de la formation professionnelle et de l'apprenti

Principaux liens fonctionnels

En Interne	A l'Externe
Echanges fréquents avec la Direction Générale	DGEFP/DGESIP/DGESCO/DGER/CNFPT, Instances de labellisation reconnues par FC et autres acteurs de la qualité, les consultants externes, Association Régions de France Membres des cabinets ministériels
Echanges et relations régulières avec l'ensemble des Directions opérationnelles, fonctionnelles et support	les OPCO, les CPNE, les fédérations d'employeurs
Echanges réguliers avec les partenaires sociaux	Mission Apprentissage
	Réseau des CFA Réseau des organismes de formation



France compétences

11 rue Scribe - 75009 - Paris

tél. 01 81 69 01 40 - fax 01 81 69 01 42

www.francecompetences.fr

SIRET : 130 024 565 00017 – Code APE : 84 13Z

Autorité nationale de régulation et de financement de la formation professionnelle et de l'apprenti